

LA FEMME CHRETIENNE

Si, sur la tombe entr'ouverte d'une femme nous voulions définir la femme chrétienne et exprimer les regrets et la douleur que sa perte nous cause, trouverions-nous dans notre esprit, sortirait-il de notre cœur des paroles plus belles et plus touchantes que celles-ci.

"Ah ! vénérons la femme, sanctifions-la. C'est l'humanité vue par son côté tranquille c'est le foyer, c'est la maison, c'est le tendre conseil d'une voix amie au milieu du courroux de la tempête.

"Autour de nous tout est ennemi : la femme c'est l'amie. Protégeons-la, donnons-lui dans nos lois la place qu'elle occupe dans le droit.

"Honorons la donc, ô citoyens, cette mère, cette épouse, cette sœur ; c'est là le grand problème, c'est le problème social. Elle semble être la grande faiblesse, c'est la grande force.

"L'homme qui dirige un peuple a besoin de s'appuyer sur une femme.

"Le jour où elle nous manque, c'est nous qui sommes morts, c'est elle qui est vivante.

"Son souvenir prend possession de nous. Et quand nous sommes devant sa tombe, il nous semble que nous voyons notre âme y descendre et la sienne en sortir."

C'est sur la tombe de Madame Louis Blanc que ces paroles ont été prononcées. Et par qui ? Par Victor Hugo. Oui, par le Victor Hugo que vous connaissez ; rouge, socialiste, radical et même davantage.

IL NE DOIT JAMAIS CAPITULER

Le Clergé, a-t-on dit, doit rester étranger aux opinions politiques, pour ne s'occuper que de la vérité religieuse.

Voilà, sans doute, un principe qui est excellent ; mais, quand on le formule, sait-on bien toujours ce qui distingue la *vérité* de l'*opinion* ?

Pour un catholique, la vérité, c'est tout ce que nous dit la conscience droite, tout ce que nous prescrit la loi naturelle, tout ce que la foi nous révèle, tout ce que l'Eglise nous enseigne.

L'opinion, c'est une croyance fondée sur un motif plus ou moins probable, et qui a pour objet les choses que Dieu a livrées à la dispute des hommes et à la mobilité des systèmes.

La vérité s'affirme, elle s'impose à l'esprit

humain, tandis que l'opinion se discute et reste libre.

Cela posé, nous disons que le prêtre, en dehors de ses fonctions pastorales, a le droit, comme tout autre citoyen, d'avoir ses opinions et de les exprimer publiquement. Pourquoi non ?

Nous avouons toutefois qu'il fera toujours sagement de se taire sur les opinions qui se produisent autour de lui, au sujet de la politique, pourvu que ce soient réellement des opinions *libres* devant la conscience, et non des erreurs en matière de foi.

Nous déclarons, en outre, que, dans la chaire de vérité, le prêtre doit rester complètement étranger aux opinions qui divisent les partis. La doctrine qu'il prêche, plane bien au-dessus de ces régions vaporeuses où trop souvent s'agitent et s'enflamment en pure perte, les passions humaines ; et il ne faut pas qu'on puisse l'accuser de faire servir son ministère au triomphe d'une opinion.

Rien de plus certain.

Mais il ne faut pas non plus que, par des ménagements coupables, il laisse périr dans ses mains le dogme et la morale, dont l'Eglise lui a confié le dépôt sacré, et qu'on ne craint pas de regarder trop souvent aujourd'hui comme des opinions *libres*, ou même comme des préjugés, dont il est temps de se débarrasser.

Soldat de Jésus-Christ, défenseur de la vérité et de la vertu, il ne peut et ne doit jamais capituler devant l'erreur et le vice, alors même qu'ils se présentent à lui sous le nom et les couleurs d'une opinion politique.

—(Croix de L. et Garonne).

TUE A L'ENNEMI

Gaston Jolivet raconte que la mort du général Canrobert a été hâtée par la rouverture d'une ancienne blessure.

Un éminent docteur, connaissant le maréchal de longue date, savait qu'il ne l'impressionnerait pas en lui parlant de la mort.

Il n'alla cependant pas jusqu'à aborder ce sujet d'entretien : mais, au moment où il examina le malade, il lui dit en désignant une cicatrice qui zébrait le mollet : c'est un coup de feu, cela, n'est-ce pas ? monsieur le maréchal ?

— Sans doute, répondit le vieux lion, presque joyeux de ce souvenir. Je l'ai attrapé, il y a cinquante ans, à Zaatcha. Un demi-siècle, docteur.